



SEANCE DU BUREAU DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE BAIE DE
LANNION
DU 26 SEPTEMBRE 2024

Avis du Bureau de la CLE
Actualisation de la base de données « zones humides »
Délibération n° B_23-2024

Le 26 septembre 2024, le Bureau de la CLE du SAGE Baie de Lannion s'est réuni à Plouaret.

Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Etaient présents :

Madame Annie Bras-Denis Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Paul Le Bihan Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Yves Le Corre Syndicat mixte Goas Koll Traou Long
Monsieur François Le Marrec Guingamp Paimpol Agglomération

Membres excusés :

Monsieur Jean-Marc Puchois, Conseil départemental du Finistère
Madame Marie-Annick Guillou, Conseil départemental des Côtes d'Armor
Monsieur Cédric Seureau, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Eric Le Creurer, Lannion-Trégor Communauté
Madame Bénédicte Boiron, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Joël Le Jeune, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Yvon Le Creff, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Pierre Giuntini, Guingamp Paimpol Agglomération
Monsieur Guy Pennec, Morlaix Communauté

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Etait présent :

Monsieur Jean-Pierre Le Leer, Eau et Rivières de Bretagne

Membres excusés :

Monsieur Jean-François Jeandet, Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Léguer AAPPMA du Léguer
Madame Edwige Kerboriou, Chambre d'agriculture
Madame Charlotte Le Bris, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Membres excusés :

Monsieur Pierre Prod'Homme Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Madame Léa Thiébault Mission interservice sur l'eau et la nature des Côtes d'Armor

Assistaient :

Madame Gwenaëlle Briant Lannion-Trégor Communauté

Monsieur Pierre Thuault Lannion-Trégor Communauté

Madame Céline Cabon Guingamp Paimpol Agglomération

Madame Lucie Chauvin Lannion-Trégor Communauté, coordination SAGE Baie de Lannion

Exposé :

Dans le cadre des demandes de contractualisation MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), de demandes de certification d'urbanisme, de déclaration préalable, d'aménagement ou de permis de construire, la direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole de Lannion-Trégor Communauté, accompagnée de la cellule technique du SAGE Baie de Lannion, a réalisé les retours terrains suivants afin de préciser l'inventaire des « zones humides ».

Décision

Le Bureau de la CLE émet **un avis favorable** aux modifications apportées à l'inventaire des zones humides sur les parcelles référencées :

- TREBEURDEN OB 1227, OB 1229, OB 603 et OB 604
- LANNION OC 1598
- LANNION OE 928, OE 552 et OE 1889
- LANNION BH 459 et BH 460
- PLOUARET OA 1592, OA 2284
- PLOUBEZRE OE 1227, OE 837 et OE 836
- PLEUMEUR-BODOU AE 215, AE 216, AE 217, AE 222 et AE 1030
- PLOUMILLIAU OB 390, OB 391, OB 392, OB 393, OB 394 et OB 384
- TONQUEDEC OC 1555 et OC 293

Ces modifications ainsi que celles validées par le Bureau le 30 janvier 2024 (délibération n°B_19-2024) seront prises en compte lors de l'actualisation de la base de données « zones humides » sur la plateforme Géobretagne.

L'avis du Bureau de la CLE sera transmis aux maires des communes concernées, à la Direction Aménagement de Lannion-Trégor Communauté, à la Direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole et aux membres de la Commission Locale de l'Eau.

Madame Annie Bras-Denis

Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion

Vice-Présidente de Lannion-Trégor Communauté

